

I.R.E.J.
Institut régional d'expertise judiciaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____
Téléphone : _____ **courriel :** _____
Profession : _____

Inscrit sur une liste officielle d'expert près une cour d'appel : **OUI** **NON**
Si oui, quelle cour d'appel ? _____

Membre d'une compagnie d'experts, membre de l'IREJ : **OUI** **NON**
Si oui, laquelle ? _____

S'inscrit au stage de formation d'une ½ journée au séminaire :

LA DEMATERIALISATION DES COMMUNICATIONS DE L'EXPERT DE JUSTICE

Date : mercredi 15 avril 2026

Lieu : BURO Club Quartier des prés – City Parc – 1-3 allée Lavoisier
59650 Villeneuve d'Ascq

Joint un chèque de 200 € à l'ordre de l'IREJ

170 € pour les experts membres d'une Cie d'experts membre de l'IREJ

Le nombre maximum de places est limité à 10 personnes et ne peut être inférieur à 6. Votre inscription sera confirmée par courrier électronique.

Toute annulation d'inscription devra être faite, par courrier électronique, au plus tard 15 jours avant la date du séminaire. (*Remboursement de 100 €, non remboursement pour annulation après ce délai*).

Fait à _____ le _____

SIGNATURE

Adressez votre bulletin d'inscription, par courrier postal à :

Damien BIDOIRE, trésorier de l'IREJ
ECOBRA
4B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

Puis, toutes les correspondances se feront par courrier électronique à bidoire@ecobra.fr

L'IREJ se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants était insuffisant.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,
Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999
Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – ECOBRA – 4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C
Tel. : 03 27 91 19 94 et 03 20 66 80 99 – courriel : aniche@ecobra.fr

La confirmation de votre inscription vous parviendra, par courrier électronique, 15 jours avant la date du stage.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, créée le 1er juillet 1998,

Enregistrée à la préfecture du Nord le 9 décembre 1998 sous le n° W595008599 - J.O. du 02.01.1999

Enregistrée sous le n° 31 59 04690 59 auprès du préfet de région du Nord (art. R 921-5 du Code du travail)

Siège administratif et trésorier : Damien BIDOIRE – ECOBRA – 4 B rue des frères Fâche – 59580 ANICHE

SIRET - 421 903 147 00021 APE 804 C

Tel. : 03 27 91 19 94 et 03 20 66 80 99 – courriel : aniche@ecobra.fr